



TAPAS LOCAS

MOBILISATION

SYNDICALE

AU MENU

entrée : retenue de congés payés sur un lit de précarité

plat du jour : dérobade de la direction et sa sauce aigre-douce

dessert : soufflé syndical & glace chocolat pimenté

Depuis presque un an, l'entreprise Tapas Locas repousse le paiement des indemnités de congés payés dues à l'un de ses anciens salariés. Celui-ci a sollicité plusieurs fois la direction qui continue de le balader.

Comprenant qu'il ne devait pas rester seul face à son ancien employeur, il s'est rapproché de notre syndicat, car ce n'est qu'ensemble, que l'on fera respecter nos droits.

Le syndicat a tenté une médiation à l'amiable avec l'employeur, sans succès jusqu'à présent. C'est pourquoi nous organisons un piquet syndical afin d'informer la clientèle et débloquer cette situation.

Ce cas est un exemple, parmi tant d'autres, d'abus auxquels font face les salarié·e·s de l'hôtellerie-restauration. Salaires et conditions de travail déplorables, heures de nuits non-majorées, heures supplémentaires non-payées, précarisation, travail dissimulé nous privant de protection sociale, plannings donnés à la dernière minute, harcèlement moral et sexuel y sont monnaie courante. Face à ces oppressions patronales, ne nous résignons pas.

Que tu sois cuisinier·ère, serveur·se, commis·e, plongeur·euse, livreur·euse... ne reste pas seul·e face à ton patron, organise toi avec tes collègues, viens voir le syndicat.

Depuis un an, les médias relaient les difficultés des commerçants et restaurateurs. Mais nos galères à nous, les salarié·e·s, sont encore oubliées et invisibilisées.

La crise ne doit pas être un prétexte pour piétiner nos droits : c'est nous, les travailleur·euses (salarié·e·s ou au chômage), bien plus que nos employeurs, qui sommes en première ligne face à la précarité.

SUGGESTION DU CHEF SYNDICALE :

**LA CNT APPELLE LES
TRAVAILLEURS·EUSES QUI
POURRAIENT VENIR
CONSOMMER DANS
CE BAR RESTAURANT À
SOUTENIR LA LUTTE.**



CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
ACTION DIRECTE - ENTRAIDE - AUTOGESTION

33, rue Antoine Puget
31200 TOULOUSE
cnt.31@cnt-f.org
07 81 10 63 66

**UNION DÉPARTEMENTALE
DE HAUTE-GARONNE**

Permanence syndicale
tous les samedis (14h-18h)